ÉCOLE BARTHÉLEMY-VIMONT
LISTE DES FOURNITURES SCOLAIRES
ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026

Groupe : 5e année Important : tous les articles doivent être identifiés			
Qté		Qté	
1	Paire de ciseaux	1	Bâton de colle 42 g de bonne qualité
2	Boîtes de 12 crayons à la mine	2	Gommes à effacer blanches de bonne qualité
1	Boîte de 12 crayons de couleur en bois	5	Duo-tangs en plastique **de couleurs variées**
1	Boîte de crayons feutres lavables	10	Cahiers Canada lignés
1	Aiguisoir avec réservoir	1	Cartable à anneaux de **1 pouce**
3	Stylos bleus	1	Cartable de **½ pouce**
3	Stylos rouges	1	Paquet de 100 feuilles mobiles à 3 trous 8 ½ X 11
1	Crayon marqueur noir permanent (Type Sharpie suggéré)	10	Protège-feuilles transparents
3	Marqueurs (effaçables) à sec pointe fine	2	Paquets de 5 intercalaires (séparateurs)
3	Surligneurs (jaune, rose et vert)		
1	Règle de 30 cm en plastique flexible		
1	Étui à crayons		
1	Sac d'école		
1	Tablette de papier de construction		

**** Il est très important d'écrire le nom de votre enfant sur chaque article et sur chaque crayon!**

Éducation physique :

- 1 paire de souliers de course
- 1 chandail à manches courtes (t-shirt)
- 1 culotte courte (short)
- 1 sac refermable identifié au nom de l'élève

Articles à payer à l'école les 9 et 10 septembre de 8h30 à 18h (fermé de 11h30 à 13h00)

415, rue St-Roch

Paiement par débit, crédit ou par Mozaik. Pas d'argent comptant

Cahiers d'activités à payer à la rentrée. L'état de compte sera remis par l'enseignant en début d'année scolaire.

Premier jour de classe : Mercredi 27 août 2025 à 8h 40 (pour 5e année)

L'horaire habituel (7h50) débutera le jeudi 28 aout

- **Les recommandations quant aux marques de certaines fournitures ne sont faites qu'à titre indicatif. Elles vous informent cependant de l'indice de qualité de ces produits quant à leur efficacité et leur durabilité.**
- **La récupération de fournitures scolaires est fortement encouragée.**
- **Bibliothèque : Nous vous incitons à vous procurer la carte de bibliothèque de Parc-Extension de votre enfant pour qu'il puisse emprunter des livres.**